

ID: 005-210500583-20190326-201932-BF



COMMUNE DE FREISSINIERES EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2019 DÉLIBÉRATION N° 2019-32

CONSEILLERS EN EXERCICE: 11

Conseillers présents : 8 Conseillers absents : 3 Conseillers représentés : 2

Pour: 10 Contre: Abstention:

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-six mars à dix-neuf heures le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 19 mars 2019, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

<u>Présents</u>: ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Etienne - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MATHURIN Christian - REYNAUD Pascale - SEGOND Éric.

Absents: BOISSET Julien - DEHOUX Brigitte - LUTZ Sandrine

<u>Pouvoir:</u> BOISSET Julien à BOISSET Etienne - DEHOUX Brigitte à SEGOND Éric

Secrétaire de séance : SEGOND Éric

Objet: AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET MAIRIE

- **Vu** le vote de la délibération ayant procédé au vote du CA 2018 du budget Mairie.
- Vu les résultats constatés à savoir un excédent de la section de fonctionnement de 62 576.64 €, et un excédent de la section d'investissement de 3 640.15 €
- Vu l'excédent reporté de la section de fonctionnement de l'année antérieure de 20 173.62 € et le déficit reporté de la section d'investissement de l'année antérieure de 86 204.10 €.
- Vu les restes à réaliser de 181 875.83 € en dépenses d'investissement de 271 358.41 € en recettes d'investissement.

Envoyé en préfecture le 02/04/2019 Reçu en préfecture le 02/04/2019 Affiché le

ID: 005-210500583-20190326-201932-BF

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal:

- Décide d'affecter les résultats comme suit :
 - Report de l'excédent de la section d'exploitation de **82 750.26** € au chapitre 002 du BP 2019.
 - Report du déficit de la section d'investissement de **82 563.95** € au chapitre 001 du BP 2019.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme Le Maire Cyrille DRUJON D'ASTROS

Mile Dr. Moss Alpes